

**COMPTE RENDU - COMITE DE PILOTAGE
10 NOVEMBRE 2015
QUARTIER GARE**

Présents :

Les élus délégués de quartier :

M. François LE GOT, Adjoint au Maire, chargé de la Culture, des Jumelages, du Tourisme et du Patrimoine.

Mme Véronique DE LA TOUANNE, Conseillère Municipale, Déléguée à la Commande Publique.

Excusé : Serge KEHYAYAN

Les intervenants :

Mme LAMBARD, Directrice de l'Urbanisme

M. Pascal BEAUMARD, représentant l'agence Etat d'Esprit qui organise et anime la concertation sur le quartier Gare.

Le service démocratie locale :

Gautier COBAT, chargé de la démocratie locale

Les membres du Comité de Pilotage : Mesdames Dominique LESSEUR, Françoise THIBAUT, Lucette JACQUESON, Marie-France LAMBOTTE, Hélène IGNAZI, Agnès BONNET Messieurs Michel GUILLON, Jean-Louis SALORT, Jean-Noël YVON, Bernard JACQUESON, Alain DE LANGLE, Bernard JACQUINOT, Philippe GAUTROT, Patrick VEROTTE, Emmanuel SERVINI, Patrick NAUDÉ

Rappel : La concertation sur le quartier gare suit son cours. Trois consortiums d'aménagement ont été sélectionnés par la commission consultative du projet gare, composée d'élus, de membres du CoPil et de personnalités qualifiées, sur la base d'un cahier des charges établi par les services municipaux après les 4 ateliers de concertation de juin 2015.

Lors d'une réunion publique le 9 novembre, les trois consortiums ont présenté leurs projets à la population. Ce 10 novembre, les membres du CoPil sont appelés à exprimer leurs opinions et à poser des questions.

Points abordés :

LES TRAVAUX ET LE REAMENAGEMENT DE LA GARE :

Avant de commencer la présentation certains membres du COPIL ont fait part de leur lassitude quant au comportement inapproprié de certaines personnes lors de la réunion publique de la veille. En effet, pour ces membres, les réunions publiques sont détournées de leur objet par des personnes engagées politiquement qui en font des tribunes personnelles au détriment des interrogations de la population qui a des questions concrètes à poser.

M. BEAUMARD a remis à chacun des membres du COPIL une grille d'évaluation des projets. Mme LAMBARD présente l'analyse des projets.

Elle précise que le déroulement des travaux est en trois temps : une première phase de construction de novembre 2016 jusqu'en mars 2018, puis la construction des infrastructures de la gare par la Société du Grand Paris. Une deuxième phase commencera vers mars 2022 pour se terminer en 2024.

Les trois projets projettent la destruction de l'actuelle gare. Dans les trois scénarii, les parkings proposés doivent être réalisés lors de la première phase. Des différences de contenus existent selon les entreprises, et en fonction des phases d'avancement.

En l'absence des représentants des trois opérateurs, Mme Lambard présente les projets.

QUESTIONS DES MEMBRES DU COPIL

A la fin de ces présentations, des questions complémentaires ont été posées.

Pourquoi une résidence étudiante et un hôtel dans les projets ?

Il s'agit de deux propositions issues des ateliers de concertation du mois de juin, mentionnées dans le cahier des charges et que les consortiums ont intégrées. La population étudiante continue de croître et de chercher des solutions de logement. Elles sont manquantes à Clamart. Concernant l'hôtel, pour permettre son développement harmonieux et séduire des entreprises, le territoire de la commune doit disposer de services, notamment hôteliers, en nombre suffisant.

Une clarification est demandée concernant le nombre de places de parking attribuées par logement. La construction des parkings signifie-t-elle la suppression des espaces de stationnement déjà présents Boulevard des frères Vigouroux ? Le nombre de places de parkings comprend-il des emplacements pour les commerçants qui s'installeraient ? Certains habitants soulignent l'importance du stationnement pour la vie du quartier.

Il est rappelé par Mme Lambard et M. Beaumard que ces projets sont des ébauches, que chaque plan demeure amendable et que les détails peuvent être amenés à évoluer, notamment pour prendre en compte les remarques des habitants. Le projet comprend un parking public, des parkings pour les habitants. En outre, dans un quartier desservi par deux moyens de transports performants et maillés avec les autres infrastructures (le réseau du Grand Paris et le Transilien), de nombreux habitants feront le choix de ne pas avoir de voiture.

Certains membres du CoPil demandent quelle est l'implication de la SNCF dans ces projets.

La SNCF est impliquée en tant que propriétaire d'une partie du terrain, elle est donc intéressée à la valorisation du projet et souhaite que celui-ci se déroule au mieux. Elle souhaite également la meilleure intégration de son bâtiments voyageurs au projet, y compris s'il faut détruire l'actuel pour le remplacer.

Des membres du CoPil expriment leur inquiétude concernant d'éventuels problèmes de circulation, redoutant notamment des risques d'embouteillages sur le Boulevard des Frères Vigouroux en cas d'adoption d'une circulation en sens unique.

Commentaire [jbr1]: Pas clair : pendant les travaux ou à la fin du projet ?

Les consortiums ont travaillé avec l'étude du conseil départemental sur l'évolution des besoins de transports pour dimensionner correctement leurs projets. En outre, la Ville, le Conseil départemental, le Stif, la RATP et la SNCF travaillent ensemble sur le renforcement de l'offre pour tenir compte du développement du quartier et de l'arrivée du métro du Grand Paris. Enfin, la mise en sens unique permanente du Boulevard des Frères Vigouroux n'est ni proposée ni envisagée.

Les grilles d'évaluation remplies sont rendues à M. Beaumard.

La prochaine étape du projet est la réunion de la commission consultative du projet Gare qui aura lieu le 25 novembre.

La séance est levée.